

Direction des affaires générales

La direction des affaires générales coordonne les services état civil, élections, courrier et enquêtes (lien entre l'administration et les Orlysiens).

Ses domaines de compétences sont la délivrance des actes administratifs (pièces d'identité, déclarations de mariage, naissance, décès...) ; suivi des élections et renseignements sur les cimetières.

Accès et contact :

Téléphones :

> *Direction des affaires générales : 01 48 90 20 87*

> *État-civil : 01 48 90 20 87*

> *Élections : 01 48 90 20 75*

Niveau 1 du Centre administratif

NOUVEAU : GUICHET UNIQUE

À partir du 4 septembre 2017, l'accueil du Centre administratif municipal évolue.

Un « guichet unique » sera installé dès l'accueil, au rez-de-chaussée. Les Orlysiens auront la possibilité d'y effectuer toutes leurs démarches simples et pourront y obtenir la plupart des renseignements qu'ils recherchent (état civil, logement, aides, enfance...).

De nouveaux horaires sont également mis en place :

> Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h45-12h30 / 14h-17h30

> Jeudi : 14h-17h30

> Samedi : 8h45-11h45